



uOttawa

L'Université canadienne
Canada's university

NOTES SUR LE PROCESSUS D'ADMISSION

B. ÉD. À TEMPS PARTIEL 2009-2011

Formation à l'enseignement – Secteur francophone

LISEZ TOUS LES DOCUMENTS ATTENTIVEMENT. Toutes les informations nécessaires afin de compléter votre demande d'admission sont contenues dans ce document. Il vous incombe de vous assurer que la demande soit dûment remplie et reçue au bureau approprié avant les dates limites. Les dossiers incomplets pourront être annulés.

Le B.Éd. en mode alternatif du Programme de formation à l'enseignement (36 crédits) vise la certification des enseignantes et enseignants (cycles primaire/moyen, moyen/intermédiaire et intermédiaire/supérieur) à l'emploi d'un conseil scolaire de langue française de la province de l'Ontario, qui œuvrent en vertu d'une permission intérimaire, et de toute autre personne désirant faire de l'enseignement sa deuxième ou troisième carrière. Ce programme a reçu l'agrément de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario en janvier 2004.

Conformément à l'article 8 du Règlement 184/97, à la fin de la première session du programme, les étudiantes et les étudiants qui auront complété avec succès les trois cours de trois crédits seront recommandés auprès de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (OEEO) pour obtenir la carte de compétence limitée.

Cette carte confère aux détentrices et aux détenteurs le droit d'enseigner aux cycles pour lesquels elles et ils reçoivent la formation. La carte est valide pour un an et est renouvelable pour une deuxième année.

À la fin du programme (avril 2011), les étudiantes et les étudiants qui auront terminé le programme avec succès seront recommandés auprès de l'OEEO pour obtenir la carte de compétence.

Pour être recommandé auprès de l'Ordre, vous devez détenir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent ou soumettre la preuve que vous détenez un permis de travail au Canada.

La Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa offre la formation selon ce mode pour réduire les barrières d'horaire et de distance qui empêchent certaines personnes de poursuivre leurs études à temps plein. Des professeurs réguliers et des professeurs à temps partiel chevronnés offrent les cours, ce qui assure une plus grande variété de points de vue nécessaires à l'intégration de la théorie et de la pratique.

Les renseignements qui suivent expliquent les modalités et conditions d'admission au Programme de formation à l'enseignement pour le B.Éd. à temps partiel (2009-2011).

SPÉCIFICITÉ DU PROGRAMME DE FORMATION INITIALE EN MODE ALTERNATIF

Ce programme est offert en mode alternatif (Internet, Web, séminaires, conférences, vidéoconférences, forums de discussion, cours en ligne, cours en salle de classe). La personne qui s'inscrit au programme doit avoir accès à un ordinateur et à Internet. Les sites de prestation du programme sont aux campus de Toronto (deux sites), de Windsor, d'Ottawa et de tout autre endroit qui pourrait avoir accès à un système de vidéoconférence, tel que Contact Nord.

La présence en personne à un des trois sites est obligatoire pour les séminaires, les conférences et les vidéoconférences. Chaque cours compte un minimum de trois vidéoconférences. (Il peut y en avoir davantage dépendant de la nature du cours et de l'analyse des besoins identifiés par la ou le professeur.)

Si vous demandez l'admission au programme, vous devez vous engager pour la durée du programme. Vous devez suivre et terminer toutes les sessions entre juillet 2009 et avril 2011.

NIVEAUX D'ENSEIGNEMENT

Les programmes suivants sont offerts aux campus de Toronto, de Windsor et d'Ottawa :

Cycles primaire/moyen (maternelle – 6e année)

ou

Cycles moyen/intermédiaire (M/I) (4e année – 10e année)
Options : mathématiques, sciences, français
ou anglais langue maternelle

ou

Cycles intermédiaire/supérieur (I/S) (7e année – 12e année)
Options : mathématiques, français et anglais langue maternelle

EXIGENCES D'ADMISSION

Afin d'être admissible les personnes doivent :

- détenir un grade universitaire de premier cycle, d'au moins trois ans, d'une université dont l'accréditation est reconnue par l'Université d'Ottawa et l'**AUCC (Association des Universités et Collèges Canadiens)**, ou l'équivalent à l'étranger **avant le début de la première session d'été 2009**;
Pour connaître les établissements membres de l'AUCC, consulter leur site web au : http://www.aucc.ca/can_uni/our_universities/index_f.html
Les universités américaines doivent être accréditées par une des agences régionales suivantes : Middle States Association of Colleges and Schools, New England Association of Schools and Colleges, North Central Association of Colleges and Schools, Northwest Commission on Colleges and Universities, Southern Association of Colleges and Schools, or Western Association of Schools and Colleges;
Les universités à l'étranger doivent être membres du Association Commonwealth Universities ou être éligibles à devenir membre de l'Association internationale des Universités.
 - avoir une moyenne scolaire d'au moins 66 p. 100 calculée d'après les 20 meilleurs cours universitaires de premier cycle d'une session. Les notes obtenues au niveau des études supérieures, d'un collège ou d'un cégep ne seront pas considérées dans le calcul de la moyenne d'admission;
 - satisfaire aux exigences des options scolaires. Les cours complétés au niveau des études supérieures, d'un collège ou d'un cégep pourraient être considérés pour satisfaire aux exigences des options scolaires;
 - enseigner dans une école de langue française de l'Ontario en vertu d'une permission intérimaire
- OU**
- vouloir obtenir la qualification nécessaire pour enseigner, en vue d'une deuxième ou troisième carrière;
 - avoir acquis de l'expérience et des compétences pertinentes (par exemple : aide-enseignante ou aide-enseignant dans un milieu d'enseignement, monitrice ou moniteur dans un milieu d'enseignement non officiel, assistante ou assistant de laboratoire dans un contexte lié aux options scolaires);
 - réussir un examen de compétence linguistique;
 - recevoir l'approbation des comités d'admission et de sélection; ces comités se réservent le droit d'exiger que les candidates et les candidats se présentent à une entrevue.

La demande d'admission de toute personne n'ayant pas obtenu, au préalable, une moyenne scolaire d'au moins 66 % et/ou ayant obtenu un échec à l'examen de compétence linguistique est automatiquement refusée. **Les proportions accordées à chacune de ces composantes sont les suivantes : 50% pour la moyenne scolaire et 50% pour l'expérience. Il faut satisfaire toutes les exigences afin d'être admissible.**

DATES LIMITES

La demande d'admission est disponible dès la fin septembre. Il est fortement recommandé aux candidats de compléter leur demande d'admission le plus tôt possible.

La demande en ligne disponible sur le site web de la Faculté d'éducation au lien www.education.uottawa.ca (B.Éd. à temps partiel) doit être dûment remplie et soumise, au plus tard, le **2 mars 2009 à 16 h 30**, heure normale de l'Est. Vous pouvez soumettre un maximum de 3 choix de programme incluant le B.Ed. régulier.

DOCUMENTS EXIGÉS POUR L'ADMISSION

Tous les documents requis pour compléter le dossier doivent être reçus à l'Université d'Ottawa, InfoService, Pavillon Tabaret, 75 avenue Laurier Est, Ottawa, Ontario, K1N 6N5 au plus tard le **2 mars 2009 à 16 h 30**, heure normale de l'Est. La responsabilité de s'assurer que l'Université reçoive tous les documents nécessaires avant la date limite repose entièrement sur les personnes qui posent leur candidature. Les dossiers incomplets ne seront pas évalués et pourront être annulés sans préavis. Si vous désirez une preuve de réception des documents soumis, veuillez les envoyer par courrier recommandé ou par messagerie. Seuls les documents originaux sont acceptés. Ils deviennent la propriété de l'Université et ne sont pas retournés. Par mesure de discrétion, ces documents sont détruits si la personne ne s'inscrit pas à la session demandée. Si une personne est refusée, son dossier n'est pas conservé. Elle doit par conséquent fournir de nouveaux documents chaque année.

Nous accusons réception de toute demande d'admission reçue. Un numéro de référence et un code d'accès à un compte InfoWeb vous sont attribués afin de suivre sur Internet le statut de votre demande. Il vous incombe de consulter votre compte InfoWeb régulièrement. Si vous ne recevez pas d'accusé de réception, vous devez communiquer avec InfoService au (613)-562-5315 ou par courriel à logistic@uOttawa.ca.

Documents à envoyer à l'InfoService de l'Université d'Ottawa :

1) **Relevés de notes :**

- ✓ Tous les relevés de notes officiels, attestés d'un sceau, des études universitaires de premier cycle (imprimés au cours des six derniers mois) doivent être soumis. Les photocopies, relevés de notes non-officiels et télécopies ne sont pas acceptés.
- ✓ Si vous soumettez des diplômes et relevés de notes étrangers (extérieur à l'Amérique du Nord), vous devez acheminer avec vos originaux, une photocopie certifiée conforme par un notaire ou un Commissaire à l'assermentation. Les relevés de notes des candidates et des candidats étrangers dont la langue n'est ni le français, ni l'anglais doivent être accompagnés d'une traduction officielle dans une de ces deux langues. La traduction peut seulement être certifiée par un consulat, une ambassade

canadienne ou par un membre agréé d'une association professionnelle de traduction. Les affidavits seront acceptés seulement s'ils sont notariés et accompagnés d'un relevé de notes certifié conforme à l'original. Une « Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec » ne remplace pas un relevé de notes officiel. **LES PHOTOCOPIES ET LES TÉLÉCOPIES ne sont pas acceptées et ne seront pas évaluées.**

- ✓ Le candidat est responsable de s'assurer que le baccalauréat qui lui sert de base d'admission est reconnu par l'OEEQ. Il est à noter que l'Université d'Ottawa n'est responsable que de la base d'admission au baccalauréat en éducation et non celle de l'OEEQ.
 - ✓ Si le relevé de notes indique qu'il y a eu transfert de crédits d'une autre institution (même s'il s'agit d'un seul cours), et que la note n'apparaît pas sur ce relevé, un relevé de notes officiel de cette institution doit être soumis même si cela a été fait à un cycle d'admission précédent. Cependant, si la note apparaît sur ce relevé, il n'est pas nécessaire de soumettre un relevé de l'autre institution. L'Université se réserve le droit d'annuler le dossier d'une personne si un relevé de notes reçu indique qu'il y a eu transfert de crédits mais qu'aucune note n'a été accordée et soumise avant le 2 mars 2009.
 - ✓ Les cours terminés au niveau des études supérieures, d'un collège ou d'un cégep pourraient servir à satisfaire aux exigences des options scolaires. Les notes obtenues pour ces cours ne seront toutefois pas incluses dans le calcul de la moyenne scolaire. Si vous désirez que ces cours soient pris en considération pour satisfaire vos options scolaires, vous devez soumettre des relevés de notes officiels de ces cours. Il vous incombe de les soumettre avant le 2 mars 2009.
 - ✓ Les personnes qui étudient ou qui ont étudié à l'Université d'Ottawa n'ont pas à soumettre de relevé de notes de notre institution. Cependant, si une personne a précédemment étudié à une institution post-secondaire, un relevé de notes de cette institution (même s'il s'agit d'un seul cours) doit être soumis avant le 2 mars 2009.
- 2) **Formulaires à remplir :**
 Vous devez vous procurer les formulaires ci-dessous au site Web de la Faculté d'éducation en furetant le lien suivant : <http://www.education.uottawa.ca> (**B. Éd. à temps partiel**)
- ✓ le formulaire de demande d'admission (études de premier cycle) accompagné des droits d'évaluation non remboursables de 50 \$ plus 15 \$ par choix de programme à soumettre, au plus tard, le 2 mars 2009 à 16 h 30, heure normale de l'Est, au Service du registraire (section de l'admission) Université d'Ottawa, pavillon Tabaret, InfoService au 75, rue Laurier Est, Ottawa (Ontario) K1N 6N5.
 - ✓ le formulaire « Profil d'expérience » doit être dûment rempli et signé. **AUCUN AUTRE FORMULAIRE NE SERA ACCEPTÉ.**
- 3) Exigence linguistique option scolaire anglais langue maternelle : les personnes dont la langue maternelle est autre que l'anglais et qui désirent choisir l'option scolaire « Anglais langue maternelle » devront soumettre, si admises au programme, une preuve d'études en anglais à temps plein pendant au moins trois ans au Canada ou dans un pays où l'anglais est une langue officielle. Les résultats au CANTEST seront requis pour les personnes ne pouvant démontrer cette preuve. Un score minimal de 5.0 dans les composantes Listening, Reading, Writing et 4.5 en Speaking seront exigés. Il incombe à l'individu de faire les démarches pour écrire le CANTEST et soumettre les résultats officiels à la Faculté. Pour les détails sur le CANTEST, consulter le lien suivant : <http://www.cantest.uottawa.ca>
- 4) Si vous êtes né(e) à l'extérieur du Canada, vous devez soumettre une preuve de votre statut au Canada;
- 5) Un curriculum vitae, avec des références;
- 6) Si vous œuvrez dans une école de langue française de l'Ontario en vertu d'une permission intérimaire, vous devez soumettre :
- une preuve d'enseignement dans une école de langue française de l'Ontario,
 - une lettre d'appui du directeur ou de la directrice de votre école
- 7) Tout autre document exigé par le bureau de l'admission;
- 8) **Examen de compétence linguistique :**
- ✓ Toutes les personnes (**sans exception**) doivent se présenter à l'examen de compétence linguistique et sont **responsables** de s'y inscrire. Aucun autre examen (Ex : test SEL) ne sera interchangeable.
 - ✓ Un accusé de réception incluant une invitation à l'examen vous sera envoyé et vous fera part du lieu et de la date des séances d'examen qui auront lieu à compter de janvier 2009. Si vous ne recevez pas cet accusé, vous devez communiquer avec InfoService ou écrire à logistic@uOttawa.ca.
 - ✓ Vous devez vous inscrire à l'examen le plus tôt possible. La priorité d'admission sera accordée aux personnes qui auront les trois composantes nécessaires à la prise de décision. Les personnes qui auront complété leur dossier mais qui ne se seront pas inscrites à un examen ne recevront pas de décision.
 - ✓ Des droits d'inscription (non remboursables) de 100 \$ afin de subir l'examen de compétence linguistique (si vous écrivez l'examen à Ottawa), et de 150 \$ (si vous l'écrivez à Toronto ou Windsor) doivent être envoyés à l'Université d'Ottawa, InfoService, Pavillon Tabaret, 75 Ave. Laurier Est, Ottawa, Ontario, K1N 6N5 avant le 2 mars 2009 à 16 h 30, heure normale de l'Est. Toutefois, les personnes qui se sont présentées à une séance d'évaluation en 2008 et qui ont obtenu une réussite totale ou une réussite avec un cours d'appoint peuvent soumettre leurs résultats pour l'admission en juillet 2009. Elles doivent fournir la preuve écrite de leur réussite à InfoService.
 - ✓ Les séances d'examen ont lieu à Ottawa, Toronto et Windsor. Si pour des raisons exceptionnelles une personne ne peut pas se présenter aux séances prévues, elle doit soumettre une lettre expliquant ses raisons et l'acheminer à InfoService ou par courriel à Logistic@uOttawa.ca. Si la demande est approuvée, la Faculté fixera une date pour une séance et des droits d'inscription de 150 \$ seront exigés.

Si vous décidez de changer de cycle ou d'option scolaire, vous devez en aviser par écrit InfoService ou par courriel à logistic@uottawa.ca avant la date limite.

Il n'y a aucun processus d'appel. Les décisions sont finales.

OPTIONS SCOLAIRES ET EXIGENCES

Aux cycles **PRIMAIRE/MOYEN (maternelle – 6^e année)**, vous n'avez pas à choisir une option scolaire.

Aux cycles **MOYEN/INTERMÉDIAIRE (M/I) (4^e année – 10^e année)**, vous devez choisir une option scolaire (anglais langue maternelle, français, mathématiques ou sciences). Pour satisfaire aux conditions minimales d'admission vous devez avoir SIX (6) cours universitaires d'une session, ou l'équivalent, dans une option scolaire. Cette option doit comprendre un minimum de quatre (4) cours universitaires d'une

session complétés dans la matière de l'option scolaire et au plus deux (2) cours universitaires d'une session dans un sujet connexe, donc six cours d'une session au total.

Exemple : **Mathématiques**
avoir complété au moins quatre cours d'une session en mathématiques et au plus deux cours d'une session dans un sujet connexe

Aux cycles **INTERMÉDIAIRE/SUPÉRIEUR (I/S) (7^e année – 12^e année)**, les candidats doivent choisir deux options scolaires parmi anglais langue maternelle, français ou mathématiques. Ils doivent justifier leur premier choix d'option par DIX (10) cours universitaires d'une session et leur deuxième choix par QUATRE (4) cours d'une session dans une des disciplines indiquées au tableau des options scolaires offertes en français par l'Université d'Ottawa. La première option scolaire doit comprendre un minimum de SIX (6) cours universitaires d'une session dans la matière de l'option scolaire et au plus QUATRE (4) cours universitaires d'une session dans un sujet connexe. La seconde option scolaire doit comprendre QUATRE (4) cours universitaires d'une session uniquement dans le sujet donné (aucun sujet connexe).

Exemple : **Anglais langue maternelle/Français**
1^{ère} option scolaire (Anglais langue maternelle) - avoir complété au moins six cours d'une session en anglais et au plus quatre cours d'une session dans un sujet connexe (ex. : linguistique de la langue anglaise) Consulter la liste ci-après pour connaître les sujets connexes.
2^{ième} option scolaire (Français) - avoir complété quatre cours d'une session en lettres françaises (ou langue française. Aucun sujet connexe.

Consulter la liste ci-après pour les sujets de la matière et les sujets connexes.

OPTIONS SCOLAIRES	SUJETS DE LA MATIÈRE	SUJETS CONNEXES
Mathématiques (652)	Mathématiques; Statistiques; Statistiques managériales; Psychologie statistiques; Méthodes quantitatives; Recherche opérationnelle; Analyse de données; Mathématiques financières; Actuariat.	Administration; Finance; Informatique; Économie; Comptabilité; Comptabilité managériale; Comptabilité financière; Sciences; Génie; Philosophie des sciences.
Sciences – Général (430) (M/I seulement)	Chimie; Biologie; Biochimie; Physique; Botanique; Zoologie; Écologie.	Cours pertinents en génie; Géologie; Philosophie des sciences; Sciences de l'environnement; Sciences médicales; Sciences infirmières.
Français (326)	Littérature; Rédaction française; Grammaire française; Syntaxe; Phonologie	Linguistique de la langue française; TRA (appliquée à la langue française seulement); Journalisme; Tout domaine relié à la littérature (ex: religieuse, philosophique); Communication, Arts Dramatiques (appliqués à la littérature française ou canadienne), Médias
Anglais langue maternelle (319)	Anglais; English; Drama Literacy; Creative and Functional Writing; English Composition; English Linguistics, Media Literacy; Literature.	Journalism; Philosophy (Reasoning and Critical Thinking); Religious Studies (e.g. Bible Texts, Pentateuch, Historical Books); Translation (directed toward the English language only); Communication. ¹

1. Les cours de langue seconde ne sont pas acceptés pour les cours de Français et Anglais langue maternelle.

PROFIL D'EXPÉRIENCE (PE)

Vous devez télécharger le Profil d'expérience disponible en format PDF sur le site de l'Université d'Ottawa. Toutes les candidates et tous les candidats doivent soumettre un profil. Ce dernier compte pour 50% de la note globale et doit donc être rédigé avec soin. Le contenu du profil ne peut être écrit que par la personne concernée. Veuillez ne **PAS** l'agrafer mais assurez-vous de remettre toutes les pages.

La version PDF a été configurée de façon à ce que vous puissiez rédiger votre profil en ligne avant l'impression. Vous pouvez également imprimer vos réponses sur papier, couper et coller dans les espaces réservés du profil, tout en respectant les marges. Vous devez soumettre UN seul profil. Le profil ne sera pas évalué si la moyenne académique est inférieure à 66%.

Vos références : Indiquez le nom de deux personnes facilement joignables par courriel, pouvant attester de vos compétences ou expériences. Les membres de la famille sont exclus. Les références seront contactées de façon aléatoire.

Une fois le profil soumis, il ne pourra pas être remplacé par une nouvelle version.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter notre site : www.education.uottawa.ca

CONTRÔLE DU DOSSIER DE POLICE

Toute personne faisant une demande d'inscription à l'OEEEO doit signer une déclaration personnelle et remettre à l'Ordre un contrôle de son dossier de police.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web de l'OEEEO à : www.oct.on.ca

EXAMEN DE COMPÉTENCE LINGUISTIQUE

La raison d'être de la Formation à l'enseignement est la préparation de candidates et de candidats qui sauront œuvrer efficacement dans les écoles de langue française de l'Ontario. Il est donc essentiel que toutes les personnes qui soumettent une demande d'admission au programme du secteur francophone de la Faculté d'éducation s'expriment convenablement en français et qu'elles se présentent à un examen afin de permettre l'évaluation de leur compétence linguistique.

L'examen comprend deux volets : une partie écrite (dictée et rédaction) et une partie orale (entrevue).

Pour se préparer à la partie écrite, on peut s'exercer à rédiger des textes bien structurés et cohérents en peu de temps, faire une revue des règles de grammaire et d'orthographe d'usage de façon à pouvoir appliquer ces règles dans la dictée et la rédaction. Il va sans dire que l'utilisation quotidienne du français est une bonne préparation à la partie orale de l'examen.

On ne peut pas se présenter à l'examen sans être inscrit préalablement et sans avoir acquitté les droits d'inscription. De plus, il faut présenter une carte d'identité avec photo et signature pour obtenir la permission d'entrer dans la salle d'examen. Il est important de se présenter à l'examen au moins trente minutes avant l'heure indiquée.

La réussite de l'examen de compétence linguistique n'est qu'une des conditions d'admission de la Faculté. Il faut satisfaire à toutes les exigences, dont celle, prioritaire, de voir sa candidature acceptée par le comité d'admission. **Les résultats de l'examen sont sans appel.** Veuillez noter qu'un seul examen par année académique peut être écrit.

- ✓ Les personnes qui auront reçu un échec à l'examen seront automatiquement refusées.
- ✓ Les personnes qui auront choisi l'option scolaire « Français » et qui auront obtenu une *réussite avec cours d'appoint* seront refusées. Une autre matière enseignable leur sera proposée, le cas échéant.

Vous pouvez consulter un exemple de ce test sur le site Web de la Faculté : www.education.uottawa.ca.

OFFRES D'ADMISSION

Si vous recevez et acceptez une offre d'admission au Programme de formation initiale à l'enseignement en mode alternatif de l'Université, nous vous aviserons de la nature des documents qu'exige la Faculté.

Les offres d'admission sont valables pour juillet 2009 seulement et ne pourront pas être différées.

L'offre d'admission indique le campus ainsi que les cycles et l'option scolaire auxquels vous avez été admis, e.g. moyen/intermédiaire, option sciences générales. Veuillez vous assurer que l'information est exacte.

CALENDRIER DES COURS : à venir au courant de l'automne 2008. Le calendrier sera affiché sur l'Internet.

TECHNOLOGIE UTILISÉE ET ÉQUIPEMENT REQUIS

Tel que mentionné plus tôt, divers moyens ou outils technologiques sont utilisés pour la prestation du programme de Formation à l'enseignement en mode alternatif.

1 – Sites Web accessibles par le Campus virtuel de l'Université d'Ottawa

Le Campus virtuel de l'Université d'Ottawa est la porte d'entrée de vos cours en ligne (offerts sur la plateforme WebCT). Les sites des cours sur WebCT vous offrent la possibilité de consulter et d'imprimer des documents en format PDF, d'accéder au contenu, de compléter des activités interactives, d'échanger avec les collègues de classe et votre professeur(e) par l'entremise du forum, du clavardage et du courriel.

Pour participer aux activités en ligne, vous devez posséder un poste informatique présentant certaines spécifications. Pour une liste complète et à jour de l'équipement de base nécessaire à la poursuite de votre cours à distance sur Internet veuillez consulter le site suivant :

http://www.saea.uottawa.ca/index.php?option=com_content&task=view&id=493&Itemid=542#Step2

<p>Équipement informatique nécessaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plateforme : Windows XP avec SP2 recommandée. Les plateformes Windows 95 ou plus et MacOS sont acceptées. • Processeur : Pentium 1 100MHz et plus • Mémoire vive (RAM) 256 MB recommandé 	<p>Programmes et plugiciels requis (version minimales):</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un logiciel de traitement de texte (ex. Microsoft Office Word) • Un navigateur : Internet Explorer ® 5.0 Netscape Communicator ® 6.2.x, AOL 7.0, Mozilla 1.5, Firefox1.07 et Navigateur (MacOs) Internet Explorer ® 5.1 (OS 9.x) • Module d'extension : Java-Sun Microsystem
---	---

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Un branchement avec un fournisseur Internet• Modem téléphone : 56 Kbps ou haute vitesse• Écran : résolution 1024 X 768 recommandé• Une carte de son (optionnelle)• Une carte graphique 32M 1024x768 | <ul style="list-style-type: none">• Adobe Acrobat Reader pour imprimer et lire les documents en format PDF sur le site• Flash Player (optionnel, dépend du cours)• Compresseur de fichiers (au besoin) par ex. Winzip |
|---|---|

NOTA : *des liens seront fournis pour vous permettre de télécharger et d'installer les logiciels requis sur votre ordinateur.*

2 – **La vidéoconférence** est une technique ou un outil de communication qui permet à plusieurs personnes éloignées les unes des autres d'assister à une rencontre tout en voyant, en entendant et en communiquant avec la ou le professeur(e) en temps réel. Les salles de vidéoconférence réservées pour les cours du programme se trouvent aux campus de Toronto, de Windsor et d'Ottawa.

3 – **L'audioconférence** est une rencontre téléphonique qui permet à des personnes éloignées les unes des autres de se parler comme si elles tenaient une conversation dans la même salle. Vous serez branché(e) par ligne téléphonique à une session audioconférence au moment opportun.

Pour de plus amples renseignements, consultez notre site Web : www.education.uottawa.ca.

LISTE DE CONTRÔLE

Avez-vous **lu** toute la documentation ?

- le formulaire de demande d'admission disponible en ligne (site web de l'Université)
- les notes sur le processus d'admission (Université d'Ottawa)

Avez-vous **signé** tous les formulaires ?

- le profil d'expérience (Université d'Ottawa)

Avez-vous **fourni** tous les relevés de notes pertinents et autre documentation?

- les relevés de notes universitaires de premier cycle
- les relevés de notes de vos études au collège, cégep et/ou études supérieures (s'il y a lieu) et si vous désirez que certains cours soient pris en considération pour satisfaire vos options scolaires
- un curriculum vitae, avec des références
- permission intérimaire, s'il y a lieu
- lettre d'appui du directeur ou de la directrice de votre école, s'il y a lieu

Avez-vous **payé** tous les frais administratifs exigés ?

- frais de demande d'admission de 50.00\$ (payable à l'Université d'Ottawa pour couvrir les frais d'évaluation de l'Université d'Ottawa)
- frais d'administration de 15.00\$ par programme (payable à l'Université d'Ottawa) - maximum 3 choix de programme
- frais d'administration de 100.00\$ (payable à l'ordre de l'Université d'Ottawa) si vous écrivez l'examen de compétence linguistique à Ottawa, ou 150.00 \$ si vous l'écrivez à Toronto ou Windsor ou si vous assistez à une séance spéciale.